

Séance ordinaire du Conseil Municipal du Jeudi 15 novembre 2018 à 20 heures

Monsieur le Maire, Julien SCHICKLIN, ouvre la séance à 20 heures.

Présents : MM les Adjoints Sylvie GOEPFERT, Serge ESTERMANN, Margone BIRSINGER et Michel MEYER.

MM Serge GAISSER, Nicolas RICHERDT, Renée OTT, Marlyse SCHAEFER, Françoise BECK, Juliette SCHULTZ et Caroline DIETWILER.

Absents excusés : MM Fabien ROSENBLATT, Fabien WEIDER et Sophie GOEPFERT.

Absent non excusé :

Procurations : M. ROSENBLATT à Mme Sylvie GOEPFERT

Mme Sophie GOEPFERT à M. ESTERMANN

M. WEIDER à M. MEYER

Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2018
2. Rapports des délégués
3. Urbanisme
 - 3.1 Examen des dossiers déposés
4. Affaires générales
 - 4.1 Indemnité de conseil du comptable public
 - 4.2 Aménagement de la piste cyclable entre Michelbach-le-Bas et Ranspach-le-Bas
 - 4.3 Travaux rue des Vignes
5. Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal
6. Divers

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2018 :

Ce compte rendu a été transmis aux élus par mail. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports des délégués

M. SCHICKLIN évoque la réunion du Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal, un effectif de 30 sapeurs-pompiers sur les deux villages avec un total de 53 interventions réalisées à l'heure actuelle. Il évoque la réunion de commission transport où l'inauguration des nouveaux bus de l'agglomération est évoquée, les conditions tarifaires sont discutées et une proposition est établie pour validation lors d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Mme BIRSINGER expose la réunion du Conseil d'Ecole, la classe découverte est programmée du 19 au 22 mai 2019 pour financer ce séjour une vente de petits gâteaux de Noël est prévue le 7 décembre prochain au Dorfhisle où un vin chaud sera également proposé.

Elle évoque également la réunion de commission animation jeunesse, suite à une convention de partenariat SLA donne pleine gestion des ALSH (vacances scolaires et mercredis) au foyer club.

De plus, Mme BIRSINGER a assisté à la réunion de commission culture à la médiathèque de Sierentz, à noter que cet établissement a de petites annexes dans les villages voisins, gérées par des bénévoles, qui profitent de l'ensemble des ouvrages (livres, CD, etc..) du pôle de Sierentz.

3. Urbanisme :

3.1 Examen des dossiers déposés

M l'Adjoint Michel MEYER, présente les demandes déposées récemment :

- Déclaration préalable pour réfection de toiture – M. Fabien RAHM – 1, rue des Merles,
- Permis de construire pour pôle intercommunal – SIVOM Rami – RD 12 lieudit OBERFELD.

4 Affaires générales

4.1 Indemnité de conseil du comptable public

Vu l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 portant attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes,

Vu le décompte d'indemnité présenté par Mr Luc Rousset, Comptable des finances publiques

M SCHICKLIN propose d'octroyer à Mr Rousset, Comptable des finances publiques, l'indemnité de conseil pour un montant de 414,37 euros.

Cette indemnité couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Les crédits nécessaires figurent au Budget Primitif 2018.

M SCHICKLIN demande aux conseillers de faire part de leurs remarques/suggestions concernant cette proposition et de débattre afin de permettre l'octroi de cette indemnité.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** d'accorder à M ROUSSET, Trésorier, l'indemnité de conseil pour l'exercice 2018 d'un montant brut de 414,37 €, les fonds étant prévus au budget primitif en cours,
- **CHARGE** M le Maire de procéder au mandatement correspondant.

4.2 Aménagement de la piste cyclable entre Michelbach-le-Bas et Ranspach-le-Bas

Mme SCHICKLIN rappelle la création du pôle intercommunal entre les villages de Ranspach-le-Bas et Michelbach-le-Bas. La liaison entre les deux bourgs se fera par une voie verte pour piétons et cyclistes selon la volonté des élus.

Les arpentages et achats de terrains pour réaliser les réseaux ainsi que la piste verte sont en cours. Le prix est fixé à 1 600 € / l'are de terrain.

Le conseil municipal :

- **PREND** bonne note de ces informations,

4.3 Travaux – rue des Vignes

M. SCHICKLIN rappelle les travaux en cours rue des Vignes, revêtement de la route, création de trottoirs, bordure de pavés, mise en place d'avaloirs et création du plateau surélevé.

Sur proposition de M le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** la réfection de la rue des Vignes et des travaux connexes (plateau surélevé) pour le montant de 14 004,74 €,
- **CHARGE** M le Maire de mandater les fonds, ceux-ci étant disponibles au budget de l'exercice en cours.

5. Compte rendu des décisions du Maire dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil Municipal

Conformément aux délégations qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal en date du 08 octobre 2015, M le Maire a renoncé à exercer au nom de la commune, le droit de préemption sur le terrain non bâti cadastré section 14 N°483, AFUA « rue de la Dîme », d'une superficie de 619 m².

6. Divers

M. ESTERMANN rappelle la cérémonie de remise des prix maisons fleuries du 23 novembre 2018 ainsi que la fête de Noël des seniors du 9 décembre 2018.

M. MEYER évoque les nombreux cambriolages du secteur frontalier réalisés ces derniers jours. Le samedi 10 novembre 4 cambriolages ont eu lieu à Michelbach-le-Bas ainsi qu'une tentative, le même jour 10 cambriolages ont été recensés dans le secteur.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.